

Développement de l'Entrepreneuriat dans la Filière Ananas « DEFIA »



Budget :
25.000.000 €



Période d'exécution
2019 – 2023



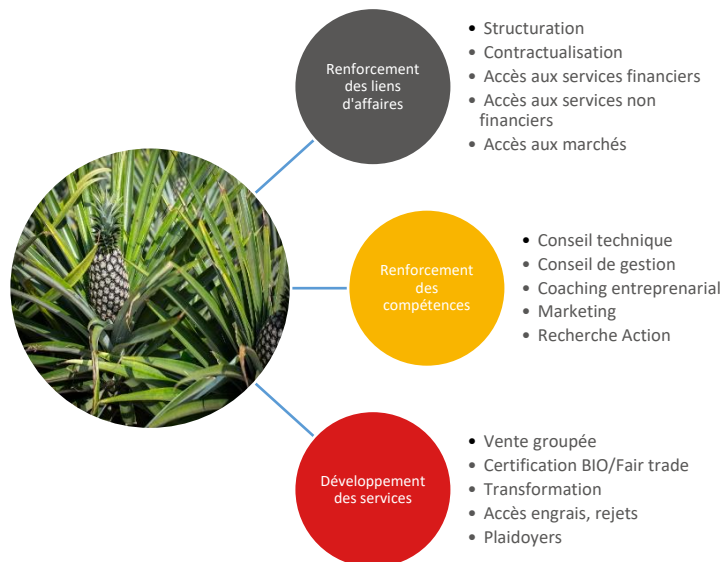
Zone d'intervention
Sud du Bénin ; Pôle 7 (5 et 6)

Justification de l'intervention

L'agriculture est un secteur clé pour le développement socio-économique du Bénin. Elle occupe **70 % de la population** active et constitue, au travers d'un modèle basé sur les **exploitations familiales** la **principale source d'emploi, de revenus** et de couverture des besoins alimentaires du pays. L'accès au foncier, le manque de structuration des acteurs et le faible niveau d'investissement financier et technologique sont des facteurs importants qui contribuent à maintenir l'agriculture béninoise dans une situation de subsistance plutôt que de la voir émerger en agriculture entrepreneuriale. Dans **les zones rurales, l'incidence de la pauvreté est plus élevée (42%)** que dans les zones urbaines (32%) et en moyenne 63,5 % de la population gagnent moins d'un dollar par jour.



Face à cette situation, le Gouvernement a mis en place un **Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA)** et un **Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN)** dont l'objectif global est « d'améliorer les performances de l'Agriculture béninoise, pour la rendre capable d'assurer de façon durable la souveraineté alimentaire, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et de contribuer au **développement économique et social** des hommes et femmes du Bénin pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable ».



Le programme **DEFIA** porte l'ambition de contribuer à la mise en œuvre du **PNIASAN** à travers l'amélioration et la sécurisation des revenus agricoles des acteurs des chaînes de valeur de la filière **Ananas** dans les pôles de développement agricoles du Sud du Bénin. L'objectif est **d'augmenter significativement le revenu de 6.000 entrepreneurs agricoles**. Les actions portent sur le **renforcement des capacités** (techniques, économiques, marketing, plaidoyer...) par (i) le développement des services de **coaching entrepreneurial** et de conseil agricole (ii) le financement des **investissements productifs** (iii) la **mise en relation/facilitation** des liens d'affaires entre les acteurs (producteurs, transformateurs, commerçants, fournisseurs de services financiers comme non-financiers, ...) et par (iv) la réalisation des **infrastructures structurantes**, pour améliorer l'environnement des affaires. DEFIA envisage une **complémentarité et synergie d'action** avec les autres intervenants dans la chaîne de valeur (acteurs non gouvernementales, universités, projets, programmes).

Bénéficiaires

Les Bénéficiaires finaux sont (i) les petites et moyennes entreprises de transformation et de commercialisation de jus et d'ananas séché (biologique / conventionnel) et les exportateurs-commerçants d'ananas frais ; (ii) les exploitations (familiales) agricoles productrices d'ananas ; (iii) les entreprises de services impliquées dans les travaux des champs, fourniture d'intrants, d'emballages, d'équipement, de conseils, des transporteurs, ...

Les activités prévues toucheront plus spécifiquement les femmes, très présentes au niveau des maillons de transformation et commercialisation.

Les bénéficiaires intermédiaires concernent (a) les organisations privées dont (i) les coopératives, faitières et interprofession de la filière Ananas ; (ii) Les entreprises et organisations délivrant des services financiers et non financiers et (iii) les incubateurs

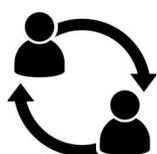
d'entreprises d'innovation ; (b) les organisations publiques dans la zone d'intervention (i) L'Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA), (ii) les Directions Départementales de l'Agriculture et de l'Élevage (DDAEP) et (iii) les communes et (c) les structures et agences publiques de financement, de contrôle de qualité, de recherche, de promotion des investissements et d'exportations.

Objectifs et Résultats attendus

Objectif général : Contribuer à la **création d'emplois décents** et durables, à l'augmentation des revenus des acteurs économiques et des ménages et à l'amélioration des équilibres macro-économiques du Bénin. **DEFIA** contribue à l'Objectif général au travers deux interventions et de deux **objectifs spécifiques avec des résultats** distincts :

Objectif spécifique 1: Renforcer de manière inclusive et durable les CVA ciblées et leur positionnement sur le marché et à la professionnalisation des agri-entrepreneurs y impliqués

Objectif spécifique 2: Contribution à la création d'un contexte favorable aux investissements (publics et privé) durables (dimension sociale, économique et environnemental) dans les CVA ciblées



Le nombre de Clusters et le nombre d'agri-entrepreneurs agricoles impliqués dans des clusters fonctionnels a augmenté



Les entreprises ont accès à des services financiers et non financiers adaptés à leurs besoins

La compétitivité des CVA est améliorée par une réduction des coûts de production aux différents maillons et l'amélioration du processus



L'amélioration des infrastructures et du cadre légal favorise le développement de la filière ananas



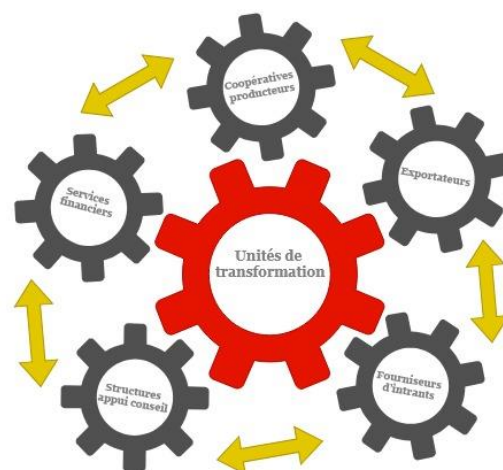
Les parts de marché des opérateurs béninois sur les marchés existants et potentiels sont augmentés



La diffusion d'innovations et de solutions digitales au sein des chaînes de valeur améliore les performances des agri-entrepreneurs et prestataires de services

Stratégie d'intervention

Le développement de **clusters** sera la base de la stratégie de l'intervention. Un cluster peut être défini comme un **modèle d'affaires** basé sur des **relations contractuelles** et équitables entre (1) un opérateur de l'aval (transformateur, grossiste) en lien avec le marché et (2) des organisations de producteurs. Ces contrats sont **mutuellement bénéfiques** dans la mesure où les opérateurs de l'aval sécurisent leurs chaînes d'approvisionnement, tandis que les producteurs ont la garantie de vendre leur production à un prix convenu. **La filière compte à ce jour deux clusters relativement fonctionnels**, autour des usines de transformation d'Ananas en jus. A côté de ces clusters « officiels » cohabitent des clusters plus informels associant des unités artisanales et des groupements de producteurs autour de business modèles relativement méconnus. **L'intervention capitalisera ces expériences afin de développer de nouveaux clusters**, tout en renforçant les dispositifs existants. L'effet recherché est d'améliorer l'articulation des opérateurs et leurs capacités à répondre de manière réactive aux besoins du marché, en menant des actions concertées et mutuellement profitables.



Contact :

Programme DEFIA
ATDA 7 Abomey Calavi
www.enabel.be

En partenariat avec :



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Avec le financement de :



Belgique
partenaire du développement